

Besoin info?
Téléchargez
notre appli!



TRAVAILLEURS

Connaissez-vous vos responsabilités en matière de santé et de sécurité?

- **Connaître et suivre** les exigences en matière de santé et de sécurité en lien avec votre emploi.
- **Travailler** de manière sécuritaire et **encourager** vos collègues à faire la même chose.
- **Corriger et signaler immédiatement** toute situation non sécuritaire à votre superviseur.
- **Toujours porter** l'équipement de protection individuelle (EPI) requis.
- **Coopérer** avec l'employeur, le comité de sécurité et le représentant de la sécurité afin de protéger votre santé et votre sécurité.



902-368-5680 ou sans frais 1-800-237-5049



ohs@wcb.pe.ca



wcb.pe.ca



Les blessures graves et explosions en milieu de travail doivent être signalées à la ligne d'urgence de santé et de sécurité au travail, accessible 24 heures sur 24, au 902-628-7513.

mars 2026